

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 91 (1994)
Heft: 5

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS

Société d'apiculture de Bière et environs

**Procès-verbal de l'assemblée générale
du 28 février 1994
à la salle des sociétés à Bière**

L'assemblée étant dûment convoquée pour 20 h 15, il est 20 h 20 lorsque notre vénéré président peut ouvrir la séance par les souhaits de bienvenue aux 16 personnes présentes. Il oublie d'excuser M. Sahli, puis il soumet l'ordre du jour à l'assemblée, qui l'adopte sans opposition. Il demande ensuite à l'assemblée de se lever et d'observer une minute de silence afin d'honorer la mémoire de notre ami Daep, décédé en cours d'année. Les listes de présence étant déjà en circulation, nous pouvons passer au point 3.

Lecture du PV de l'assemblée générale 1993

M. le président passe la parole au secrétaire, qui nous donne lecture du PV 1993, qui ne suscite ni observation ni contradiction; il est adopté à l'unanimité et déjà nous attaquons le point 4.

Rapport de la commission de gestion

M. Mattille a contrôlé les comptes de notre ministre des finances et les a trouvés absolument en ordre et bien tenus. Il félicite le caissier et relève au passage un livre de comptes datant de 1918. Il demande à l'assemblée de bien

vouloir adopter ces comptes tels que présentés et d'en donner décharge à lui-même, au comité et au caissier. Mis aux voix, les comptes sont adoptés sans opposition.

Rapport du caissier

Dans son très intéressant rapport, notre caissier nous cite quelques chiffres. Je note au passage une fortune de 1690 francs et une diminution de fortune de 63 francs malgré la broche offerte à tous à l'occasion de nos 75 années d'existence. Notre grand argentier remercie chacun de sa ponctualité pour le versement des cotisations. Ce rapport ne soulève aucune question mais provoque quelques discussions en petit comité. Notre caissier, officiant depuis 1950, souhaite se retirer pour laisser la place à des forces plus jeunes.

Rapport du délégué SAR

Notre dévoué président nous représentait lors de l'assemblée SAR 1993. Il a trouvé cette assemblée plutôt tristounette, chacun semblant plutôt tirer la couverture à lui au lieu de travailler ensemble pour le bien commun. Du point de vue de l'apiculture, il ne s'est rien passé d'important; par contre il règne une animosité tangible pendant les débats.

De plus, notre orateur du moment relève les propos peu amènes de M. Girod, président de la SAR en exercice, au sujet du miel de colza. Ce dernier nous suggère de déplacer nos ruches pendant la floraison afin d'éviter une trop

À VENDRE

4 colonies ; 3 ruches vides DB en bon état; 1 petit extracteur manuel à l'état de neuf. Prix à discuter.

Alfred Lehmann, Les Iris
1443 Champvent
Tél. (024) 59 23 72, le soir.

À VENDRE

20 ruches Bürki simples, habitées et en excellent état, suite au décès de M. G. Duruz, Ependes (VD).

A. Duruz, 1743 Villarsel
Tél. (037) 31 23 31, le soir.

grosse récolte! Sans commentaires. Dans la foulée, nous nommons les délégués SAR pour samedi 19 mars 1994, à Yverdon: M. Jotterand fait une magnifique élection pour accompagner notre fidèle président.

Rapport du délégué FV

C'est encore une fois notre président qui s'est dévoué pour représenter notre honorable société lors de l'assemblée de FV. Il nous signale que M. Dubois a été élu président et que l'ambiance est tout autre qu'à la SAR. Cette assemblée s'est déroulée en deux temps: assemblée proprement dite puis information Apimondia 1995, dont le thème sera: «Des apiculteurs rencontrent des apiculteurs». Les cotisations FV restent inchangées à 4 francs selon l'orateur, à 2 francs selon notre caissier. Renseignement sera pris à bonne source.

Rapport du président

Dans son très intéressant rapport, notre président nous signale que le contrat liant la SAR à LANDI a été dénoncé, et qu'ainsi la centrale des miels est dissoute. Il s'étonne un peu de l'absence de contrôle du miel dans notre section et il encourage chacun à faire contrôler son miel, ce qui apporte tout de même un petit plus. M. Jotterand soulève au passage le prix – qui lui semble exagéré – d'un contrôle du miel. Il s'ensuit une discussion en petit comité et notre président a besoin de toute son autorité pour rétablir un calme propice aux débats. Il relève encore la bonne vitalité de notre société et l'excellente fréquentation des assemblées générales et des broches. Il remercie chacun pour son engagement et pour la bonne ambiance qui règne entre nous. Il invite chacun à recruter des jeunes afin d'assurer l'avenir de l'apiculture.

À VENDRE

10 colonies sur DB.

**M. Louis Bieri
Les Bulles 4
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 28 74 69.**

Broche 1994

La date est fixée au 19 juin à la Nicolette; à cette occasion, le secrétaire organisera une tombola et chacun est prié d'apporter quelques lots.

Cire, candi, bocaux

Différentes maisons nous ont fait des offres pour de la cire si les commandes sont groupées: la maison Rithner pour 16 francs le kilo et la maison Meier pour 15 francs le kilo, une maison tessinoise nous offre des bocaux à un prix très intéressant.

Renouvellement du caissier

Comme indiqué plus haut, notre caissier désire se retirer après 44 années de fidélité au poste. L'année apicole se terminant le 30 novembre, notre président propose à l'assemblée de donner carte blanche au comité pour trouver un caissier pour ce moment-là. Notre grand trésorier nous donne encore quelques intéressantes explications concernant sa fonction. M. Jean-Jacques Jotterand est d'avis qu'il faut suivre la procédure habituelle et trouver un caissier lors de l'assemblée. Le secrétaire propose alors M. Jotterand comme candidat officiel au poste de caissier. Celui-ci fait immédiatement une brillante élection; il accepte son poste et voilà notre société avec un caissier tout neuf, qui prendra ses fonctions au mois de novembre.

Propositions individuelles

L'ami Charly demande au comité de convoquer pour la broche, afin d'éviter un oubli toujours possible. Notre président lui répond par l'affirmative.

M. Mattille persiste, avec raison, à croire que nous ne sommes pas assez défendus. Il pense aussi qu'il serait bon de faire contrôler son miel,

À VENDRE

cire garantie de mes ruches, prix officiel. Dès la mi-mai, **reines** carnioliennes de production, fécondées à Paudex.
Fr. 32.– + port.

**Etablissement apicole
Roland et Georgette Fontannaz
ch. de l'Etang 10, 1094 Paudex
Tél. (021) 791 34 86.**

cela étant une preuve de plus de qualité; de toute façon Narimpex achète le miel à la qualité.

M. le président remercie ensuite notre ami Fernand Bovy d'être des nôtres ce soir. Il lui passe la parole pour lui permettre de nous donner quelques explications concernant Apimondia. Fernand nous fait un rapide et très intéressant exposé sur l'organisation de cette grande manifestation apicole 1995 qui attend le passage de 2000 participants avec 500 accompagnants. Le budget est devisé à 1 million de recettes et 1 million de dépenses. Pour l'instant aucun «sponsor» ne s'est encore manifesté. Il nous explique ensuite les structures et nous cite quelques personnalités qui veulent bien s'investir dans la direction de cet important congrès. Il demande encore le soutien de chacun, sous quelque forme que ce soit. Notre respecté président remercie l'orateur pour son engagement dans l'apiculture et pour ses intéressantes explications. Tout ceci provoque quelques discussions en petit comité, la question principale étant «ou prendra-t-on l'argent».

La parole n'étant plus demandée, le président peut clore la séance à 21 h 54.

*Le président: J.-C. Rossier
Le secrétaire: J.-D. Bertholet*

Société d'apiculture de Cossonay et environs

**Procès-verbal de l'assemblée générale
du 20 mars 1994
à l'Hôtel du Chêne à Pampigny**

L'assemblée étant dûment convoquée pour 13 h 30, il est 13 h 41 lorsque notre respecté président peut ouvrir la séance par les saluta-

tions d'usage aux 27 membres présents, certains accompagnés de leurs épouses. Il excuse MM. André Berger, Cosandier, Mauraz, Dépraz et Hauselmann. Chacun ayant reçu l'ordre du jour, l'orateur du moment demande si quelqu'un a des remarques à formuler. M. Bonzon propose d'ajouter un point pour le rapport de l'assemblée SAR et un autre pour la course. M. Décurnex accepte le rapport SAR et traitera la course sous point 7: «Propositions du comité». Les listes de présence étant déjà en circulation, nous pouvons passer au point suivant.

2. Lecture du PV de l'assemblée générale 1993

M. le président passe la parole au secrétaire qui nous donne connaissance du PV de l'assemblée générale 1993. Ce PV ne suscite ni questions ni remarques et il est adopté par applaudissements.

3. Admissions, démissions, jubilaires

M^{me} Gremaud ainsi que MM. Roy, Russo et Croset ont déposé une demande d'admission au sein de notre société. Tous ces amis apiculteurs sont admis par acclamation. M^{me} Isabelle Tran-Mottaz et MM. Robert Nicole, Marcel Ogiz, Roger Aigroz ont présenté leur démission pour différentes raisons. Nous avons ensuite le plaisir de fêter quelques jubilaires en la personne de M. Alfred Brocard pour 40 années de sociétariat et MM. Dépraz et Baudin pour 25 années de sociétariat. Tous ces jubilaires sont félicités et chaleureusement applaudis.

4.1. Rapport du président

Dans son très intéressant rapport, notre bien-aimé président remercie les membres du comité pour leur soutien tout au long de l'année écou-

À VENDRE

beaux nucléis sur 4-6 cadres de couvain. Prix officiel. **Reines carnioliennes** sélection. Fr. 35.- + Fr. 5.- par envoi.

J.-J. Cettou, 1870 Monthey
Tél. (025) 71 65 37
Rucher: (025) 71 36 18.

À VENDRE

dès fin avril

beaux nucléis DB

sur 3, 4 ou 5 cadres de couvain. **Reine carniolienne** de sélection. Etat sanitaire impeccable. Prix officiel.

J. Bavarel, 1904 Vernayaz
Tél. (026) 64 14 31.
Fax (026) 64 23 31.

lée; il nous précise que le comité s'est réuni trois fois. Il remercie ensuite les apiculteurs qui mettent leurs ruchers à disposition pour des visites et il nous recommande vivement le concours des ruchers. Il nous annonce ensuite une course pour le 18 juin 1994. Il regrette que le marché du miel soit si saturé et nous fait part des intentions de la SAR de se réveiller et de prendre enfin un peu les choses en main. Il nous rappelle encore Apimondia pour 1995 et il cherche des bonnes volontés pour donner un coup de main pour n'importe quoi; il termine en souhaitant à chacun une excellente année apicole.

4.2. Rapport du caissier

Dans son bref rapport, notre caissier nous annonce une diminution de fortune de 411 fr. 20, diminution due avant tout à l'achat des pin's, dont la vente marche assez bien.

4.3. Rapport de la commission de vérification des comptes

M. Marcel Rime rapporte au nom de la commission. Il remercie le caissier pour sa disponibilité et son dévouement; il le félicite pour la bonne tenue des comptes et demande à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au comité, au caissier et à la commission de vérification.

4.4. Rapport des inspecteurs des ruchers

M. Aubert nous annonce un peu d'acariose dans l'un de ses ruchers; par contre il semble que la progression du varroa soit plus ou moins stoppée. Il nous présente un nouveau produit italien à base d'huiles essentielles qui semble moins efficace que les produits usuels, mais qui sera de toute façon beaucoup moins agressif. L'emploi de l'acide formique ne semble pas non plus donner satisfaction à 100%. La maison Bayer fait maintenant des contrôles de «pollution» de la cire par le Bayvarol. M. Piguet nous fait part de la bonne santé des ruchers dans son secteur; il nous rappelle en quelques mots le cas de notre ami Mottaz qui a tout laissé tomber.

4.5. Rapport du délégué FV

M. Eddy Bolay rapporte en tant que délégué. Il nous signale que M. Pierre Dubois a remplacé M. Pidoux à la présidence. Il nous annonce que les lignées GB10 et yougoslaves ont été retenues comme ruches à mâles pour les prochaines

saisons. La convention pour le stand du comptoir a été renouvelée pour 1995 et 1996.

4.6. Rapport du délégué SAR

M. Stéphane Mauraz nous fait un rapport très complet concernant l'assemblée de la SAR. Les débats étaient parfois houleux et la bonne entente est très loin de régner. Les propositions des uns sont systématiquement repoussées par d'autres qui s'empressent de procéder de même à la prochaine occasion. Les nouveaux statuts, parfois amendés, ont bien passé la rampe et la délégation vaudoise passe de 40 à 23 délégués. Les membres sont en constante diminution: 4870 en 1987, 4213 en 1993, soit une diminution de 14% environ. La cotisation 1995 sera augmentée de 1 franc. La Société suisse d'apiculture se bat pour garder un taux d'humidité maximum de 20%, alors que ce taux serait de 21% dans le cadre européen. Nous apprenons encore que le canton de Vaud compte 1304 apiculteurs pour 17 000 ruches environ. Les propos désobligeants du président SAR concernant le miel de colza ont provoqué une levée de boucliers de la part des Vaudois et des Genevois.

4.7. Rapport du contrôleur du miel

M. Aguet, notre maître taste-miel, nous donne quelques chiffres pour 1993: 16 apiculteurs; 26 455 kg; 1375 ruches, soit env. 19 kg par ruche; 2 lots refusés.

Tous ces rapports, mis aux voix, sont acceptés sans oppositions ni remarques.

5. Elections

5.1. Commission de vérification des comptes

M. Daniel Morel passe rapporteur; M. Pierre Jacot passe vérificateur; M. Jacques Lüthi est brillamment élu suppléant.

5.2. Délégués FV

Les anciens acceptent un nouveau mandat, soit MM. Eddy Bolay et Marcel Décurnex.

5.3. Délégués SAR

Là aussi, les anciens continuent, ce sont MM. Stéphane Mauraz et Lionel Bent.

5.4. Contrôleurs du miel

Encore une fois, la commission accepte un mandat supplémentaire; donc M. Aguet reste

responsable et grand maître; il est aidé de MM. Gaston Mühlemann et Daniel Rochat, compagnons du taste-miel. Le secrétaire annonce, en passant, avoir envoyé un correctif au journal concernant l'adresse de M. Aguet, qui est fausse dans l'Agenda apicole romand.

6. Activités annuelles

M. Bonzon accepte de continuer les cours d'élevage, malgré son éloignement et son état de santé actuel; merci Pierre-André. Il s'approchera éventuellement de la section de Morges afin de grouper et de rassembler le plus de monde possible. M. Hauselmann s'occupera tout d'abord des instructions pour le concours des ruchers, M. Bonzon continuera éventuellement l'instruction des débutants.

6.1. Visite des ruchers

Les dates sont fixées aux jeudis 5 mai, 19 mai, 2 juin et 16 juin. MM. Cretegny, Zaug, Bolay et Aguet acceptent de nous présenter leurs ruchers. Nous irons donc: le 5 mai chez M. Cretegny; le 19 mai chez M. Bolay; le 2 juin chez M. Zaug; le 16 juin chez M. Aguet.

7. Propositions du comité

Notre dévoué président a le plaisir de remettre un diplôme de membre d'honneur à notre ami Bonzon pour ses nombreuses années à la présidence et pour tout son dévouement à la noble cause de l'apiculture. Très ému, notre ami Pierre-André remercie l'assemblée pour ce geste et nous fait part du plaisir qu'il a toujours eu à travailler au sein de l'équipe du comité.

7.1. Course 1994

Notre ami Jean Cretegny nous a concocté trois projets:

1. Course en Valais chez des récolteurs de pollen.
2. Course d'un jour à Aubonne, en France, chez un jeune apiculteur.
3. Course de deux jours dans la Drôme.

Il nous donne quelques détails concernant ces trois projets et il s'ensuit des discussions en petit comité. Le secrétaire propose un jour en France afin d'éviter une course trop monotone dans la vallée du Rhône, où nous serions privés des beaux champs de colza... M. Bonzon est assez d'accord pour cette proposition mais, en fin gourmet, demande des garanties pour le repas de midi. M. Cretegny lui répond que le

comité ira essayer le menu avant la course. M. Jean Lüthi appuie la proposition française. Mise aux voix, la course d'un jour en France est acceptée à l'unanimité. La date provoque quelques discussions. Le comité propose le 18 juin. Cette date semble ne pas convenir. Certains, dont M. Piguet, préféreraient un dimanche. Finalement, la date du samedi 25 juin est retenue. Mise aux voix, cette date fait presque l'unanimité: 2 voix contre.

7.2. Concours des ruchers

Notre ami Jean nous recommande de participer massivement à ces joutes. Le comité prend les inscriptions, des séances de préparation sont prévues par M. Hauselmann, notre conseiller apicole. Notre ami Pierre-André nous fait une très intéressante rétrospective du concours auquel il a eu le plaisir de participer au début des années septante. Notre président prendra encore les dernières inscriptions jusqu'au 10 avril. MM. Décurnex, Cretegny, Zürcher, Bolay et Mauraz s'inscrivent spontanément. Les cours préparatoires intéressent aussi quelques membres: MM. Mauraz, Bent, Zürcher, Cretegny, Décurnex, Bolay, Mounier et Bertholet s'inscrivent auprès du président.

7.3. Vente des pin's

La vente de nos jolis pin's a bien démarré, puisque environ 200 sont déjà vendus. Il n'en reste donc qu'environ 300 à liquider par les membres de la société. Notre bien-aimé président a préparé quelques paquets de 10 pièces qu'il donne à chacun, avec charge de les vendre.

8. Assemblée et souper d'automne 1994

Le secrétaire nous propose le Restaurant du Chêne à Pampigny, où nous sommes toujours si bien reçus. M. Jean Lüthi appuie cette proposition. M. le président propose la date du 21 octobre à 19 h 30. Mises aux voix, ces deux propositions font aussitôt l'unanimité.

9. Assemblée générale 1995

M. Morel nous propose Montricher. La date provoque quelques discussions. M. Morel souhaite supprimer les assemblées du dimanche. M. Bonzon lui répond que l'assemblée avait opté, il y a quelques années, pour une solution de compromis, soit une fois le dimanche et une fois le soir, afin de permettre aux anciens d'y

participer. M. Sahli se demande pourquoi nous n'en sommes pas restés au principe de l'assemblée du deuxième dimanche de mars. D'autres souhaitent l'assemblée générale après celle de la SAR, afin d'être mieux et plus rapidement informés. Notre guide, lui, souhaite avancer l'assemblée en février. Finalement, après quelques discussions en petit comité, la date du 24 mars à 19 h 30 et la Salle des sociétés de Montricher sont retenues.

10. Propositions individuelles et divers

M. Aubert nous propose quelques diapos pour meubler la tombola. M. Bonzon reprend la parole pour remercier les débutants pour leur enthousiasme lors des cours. Il remercie encore tous ceux qui travaillent dans l'ombre à la bonne marche de la société et pour l'apiculture en général. Il nous recommande de ne pas

brader notre miel à n'importe quel prix, mais de s'en tenir au prix fixé par la SAR. Il souhaite longue vie à notre société et relève la bonne entente qui règne entre nous. Notre toujours très respecté président, avec son esprit très commercial, nous propose la fabrication de verres avec le logo du centenaire légèrement modifié. Le comité reçoit mandat de procéder à une étude de marché et doit demander une offre. Il nous informe qu'Apimondia, le grand rassemblement apicole 1995, est presque prêt. Il manque encore quelques bonnes volontés et des annonces paraîtront en temps utile dans notre journal préféré.

Il est 16 h 26 lorsque l'orateur du moment peut lever l'assemblée et nous pouvons ainsi passer à la tombola, qui nous rapporte la coquette somme de 437 francs.

*Le président: M. Décurnex
Le secrétaire: J.-D. Bertholet*

Nombreuses nouveautés sur 68 pages de format A4.

94

Le nouveau catalogue Bienen-Meier vous attend.

Gagnez sur le temps et les déplacements – un de nos 17 points de vente est près de chez vous.

1123 Aclens/VD • M. Décurnex	021 869 91 96
8852 Altendorf/SZ • A. Schaff	055 63 45 05
9320 Arbon-Stachen/TG • A. & R. Feuerle	071 46 84 93
8254 Basadingen/TG • M. Schmid	053 37 21 69
	oder 37 10 28
6503 Bellinzona/TI • E. Del Don	092 25 79 15
7743 Brusio/GR • T. Zala	082 5 52 80
6294 Ermensee/LU • H. Lang	041 85 25 79
7306 Fläsch/GR • Heinrich Joos	081 302 36 67
5264 Gipf-Oberfrick/AG • Landi	064 61 24 17
6929 Gravesano/TI • G. Passardi	091 59 10 76
3506 Grosshöchstetten/BE • A. Amstutz	031 791 23 86
1723 Marly/FR • A. Balmer	037 46 13 94
1680 Romont/FR • Commerce de Fer SA	037 52 30 52
6343 Rotkreuz/ZG • K. Knüsel	042 64 26 64
3088 Rüeggisberg/BE • U. Hiltbrunner	031 809 25 03
4933 Rüschelen/BE • R. Kohler	063 22 38 24
3945 Steg/VS • U. Ammann	028 42 17 65

**BIENEN
MEIER KÜNTEN**

Une entreprise de R. Meiers Söhne SA

Fahrbachweg 1
5444 Künten
Tél. 056 96 13 33
Fax 056 96 33 22

flexible
innovatrice
rapide

Toujours au courant
avec Bienen-Meier:
demandez le catalogue
gratuit 94